

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15361**

Intitulé

Chargé d'insertion et du développement local

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Maison familiale et rurale de Moirans

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur CFP Rhône Alpes, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé d'insertion et du développement local assure une mission d'aide à l'insertion sociale et professionnelle en participant à des projets coordonnés avec les acteurs (collectivités, entreprises, associations) et en contribuant au développement socio-économique du territoire.

Il accompagne les demandeurs d'emploi dans leur démarche d'insertion professionnelle et met en adéquation leurs compétences avec les besoins des entreprises. Il aide les salariés dans leur intégration professionnelle au sein de l'entreprise. Il prospecte les employeurs potentiels.

Dans le cadre de l'exercice de son métier, le chargé d'insertion et de développement local, intervient sur deux domaines complémentaires favorisant l'employabilité des personnes : l'emploi et les initiatives locales. Ses principales activités exercées sont les suivantes :

Activité 1 : Accompagnement des bénéficiaires dans leur parcours d'insertion vers l'emploi.

- o Il réalise en autonomie les accompagnements individuels. Il assure l'accueil es publics, identifie les atouts et les contraintes de la personne accompagnée dans l'accès à l'emploi. Il favorise l'intégration et la pérennité de l'emploi.
- o Il réalise les tâches administratives en lien avec les parcours et les partenaires impliqués. Il rédige les comptes rendus d'entretien, bilans diagnostics. Il informe les partenaires impliqués et suit l'évolution du parcours.
- o Il anime ou co-anime des ateliers collectifs sur l'élaboration de projets professionnels. Il établit des scénarii pédagogiques adaptés aux publics lors d'information collectives sur les métiers ou sur des thématiques de recherche d'emploi (CV, estime de soi...). Il impulse une dynamique de groupe favorisant son employabilité.

Activité 2 : Participation au développement socio-économique du territoire.

- o Il détecte et/ou anticipe des problématiques d'insertion et d'emploi. Pour cela, il participe aux différentes méthodes d'investigation du territoire afin de pouvoir repérer les diverses problématiques avec les acteurs socio-économiques (chômage, mobilité, précarité, ...)
- o Il développe des partenariats/ réseaux. Pour cela, il assure la veille sociale. Il tisse un réseau relationnel avec différentes parties prenantes et travaille en réseau.
- o Il collabore avec les acteurs du tissu économique d'un territoire. Il propose les axes de changements nécessaires liés aux mutations du territoire en étant un appui technique des acteurs. Il prospecte les entreprises afin de mettre en corrélation l'offre et la demande d'emploi.

Activité 3 : Conception et conduite de projets d'insertion

- o Il élabore des projets d'insertion en lien avec la hiérarchie. Il utilise la méthodologie de projet au service des besoins des publics et du territoire en matière d'emploi. Pour cela, il diagnostique les besoins individuels et collectifs. Il rédige des cahiers de charge en vue de créer des synergies.
- o Il mobilise les équipes autour de projets collectifs et/ou innovants. Il s'appuie sur les compétences des différents partenaires impliqués et anime les groupes de travail. Il assure la communication interne et externe en réalisant des supports (flyers, affiches, comptes rendus...).
- o Il conduit et évalue des projets. Il élabore les outils nécessaires à la coordination et au suivi de l'activité. Il propose des pistes d'amélioration, de diversification. Il rend compte de l'avancée du projet par la réalisation planifiée de supports (rapports, fiches d'évaluation...) et interpelle sa hiérarchie en cas de difficultés. Il suit le budget.

Les capacités attestées :

Elaborer un Projet d'Insertion adapté à la politique locale, aux besoins d'un territoire, aux publics accueillis. **Mettre** en relation les partenaires concernés. **Planifier** les différentes étapes d'un projet dans ses dimensions techniques, financières, humaines et règlementaires. **Proposer** des indicateurs d'évaluation. **Analyser** des situations de travail adaptées aux profils identifiés. **Proposer** une démarche d'accompagnement collective et/ou individuelle en cohérence avec les mesures pour l'emploi. **Mesurer et évaluer** les actions en termes d'insertion. **Rendre compte** du suivi du parcours. **Assurer** la coordination d'actions d'insertion. **Participer** à des investigations dans l'objectif de proposer des actions de coordination en cohérence avec les problématiques. **Synthétiser** les données collectées.

Assurer des relations régulières avec les acteurs institutionnels locaux. **Contribuer** aux échanges et à la coopération entre les acteurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire sont les principaux employeurs du chargé d'insertion et du développement local. Cependant le secteur d'activité de l'insertion professionnelle et du développement local regroupe des entreprises et des services employeurs très divers :

- des structures d'Insertion par l'Activité Economique
- des opérateurs privés de placement (prestataires, consultants, organismes de formation, agences intérm...)
- des structures assurant le service public de l'emploi (Missions Locales, Pole Emploi, Cap emploi, Maisn de l'emploi, DIRECCTE)

- des collectivités locales (Conseils Généraux, Intercommunalités, Centres Communaux d'Action Sociale,
- des services Ressources Humaines des entreprises, des associations, des groupements d'employeurs, des coopératives, des entreprises de travail temporaire
- des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés
- des organisations syndicales, patronales ou consulaires

Liste non exhaustive

Chargé d'insertion et du développement local

Conseiller en insertion professionnelle

Conseiller à l'emploi

Coordonnateur de dispositif d'insertion

Accompagnateur socio-professionnel

Chargé de développement économique

Chargé des relations entreprises

Chargé de mission développement local

Chargé de mission emploi formation

Formateur en insertion professionnelle

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K1802 : Développement local

K2101 : Conseil en formation

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'articule sur trois grandes composantes :

- Conception et conduite de projets d'insertion
- Accompagnement des bénéficiaires dans leurs parcours d'insertion vers l'emploi.
- Participation au développement socio-économique du territoire

Les modalités d'évaluation après un parcours de formation reposent sur la conception d'un projet d'insertion et d'accompagnement d'un public, la réalisation d'un mémoire professionnel et une enquête de territoire.

Pour les personnes en VAE :

La certification s'appuie sur trois composantes de la certification. Le candidat doit justifier de 3 années d'expérience professionnelle en lien avec le référentiel d'activités. Il rédige un dossier et rencontre le jury qui détermine l'étendue de la validation. En cas de validation partielle, le jury fait des préconisations pour permettre au candidat de terminer son parcours de certification. (suivre un module de formation par exemple)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'insertion et du développement local nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'insertion et du développement local + 1 professionnel salarié formateur insertion professionnelle
Après un parcours de formation continue	X	1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'insertion et du développement local nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'insertion et du développement local + 1 professionnel salarié formateur insertion professionnelle

En contrat de professionnalisation	X	1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'insertion et du développement local nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'insertion et du développement local + 1 professionnel salarié formateur insertion professionnelle
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	1 professionnel employeur ou administrateur expert de l'insertion et du développement local nommé par le directeur de la MFR Moirans Membres : 1 professionnel salarié expert de l'insertion et du développement local + 1 professionnel salarié formateur insertion professionnelle

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 mai 2007 publié au Journal Officiel du 16 mai 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 16 mai 2007, jusqu'au 16 mai 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé d'insertion et du développement local" avec effet au 22 août 2015, jusqu'au 07 juin 2021.

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, code NSF 332t, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé d'insertion et du développement local" avec effet au 16 mai 2012 jusqu'au 22 août 2015.

Par arrêté modificatif du 03 octobre 2007, publié au journal officiel du 13 octobre 2007, les codes NSF relatifs à cette certification sont les suivants : 332n, 332t.

Pour plus d'informations

Statistiques :

NOMBRE DE CERTIFIÉS PAR AN (EN MOYENNE) : 30

<http://www.mfr-moirans.org>

Autres sources d'information :

MFR MOIRANS

184, route des Béthanies

38430 MOIRANS

Tel : 04 76 35 41 60

Fax : 04 76 35 67 94

Mail : mfr-moirans@mfr.asso.fr

MFR Moirans

Lieu(x) de certification :

Maison familiale et rurale de Moirans : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [MOIRANS]

MFR Moirans

184, Route des Béthanies

38430 Moirans

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

MFR Moirans

184, Route des Béthanies

38430 Moirans

Tél : 04 76 35 41 60 - Fax : 04 76 35 67 94 - Mail : mfr.moirans@mfr.asso.fr - site : www.mfr-moirans.org

Val de Sèvre Formation - CFP St Laurent

Route de Saint Malo du Bois - BP 52
85292 Saint Laurent sur Sèvre Cedex
Tél. : 02.51.64.63.12 - Site : www.valdesevreformation.fr

AMDOR

Bât. Chardon 1 - Résidence Archipel Avenue Victor Lamon
97200 FORT DE FRANCE

Tél : 05 96 73 73 83 - Fax : 05 96 70 09 75 - Mail : amdor.2000@wanadoo.fr - Site : www.amdor.fr

Historique de la certification :

Chargé d'insertion et du développement local : CFP Moirans

Certification précédente : Chargé d'insertion et du développement local